**MODÈLE DE COURRIER PARENTS**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |

|  |
| --- |
| **Logo école** |
|  | La Directrice de l’école de :Le Directeur de l’école :àMadame, Monsieur |

**Objet : Affectation de votre enfant en classe de 6ème**Madame, Monsieur,Votre enfant intègrera à la rentrée de septembre 2024 une classe de 6ème dans un des trois collèges publics du secteur multi-collèges de Rennes. Vous serez destinataires de deux fiches de liaison (volet 1 et volet 2) qui vous permettront d’exprimer vos souhaits.**La fiche BLEUE volet 1 concerne les éléments d’identité. Vous veillerez à préciser s’il y a un changement de résidence de votre enfant à la rentrée 2024.****Sur la fiche BLEUE volet 2, vous formulerez trois vœux : collèges publics Anne-de-Bretagne, Rosa Parks, Emile Zola, que vous classerez par ordre de préférence.**Si au 1er septembre 2024, votre lieu de résidence ne se situe plus dans le secteur multi-collèges de Rennes, vous voudrez bien m’en informer au plus vite afin que je puisse vous remettre l’imprimé AFFELNET 6ème vous permettant d’exprimer vos vœux. Comment compléter la fiche volet 2 :Vous devez indiquer dans la rubrique « D » la langue vivante.Si l’’élève poursuit sa LV1 (*obligatoire*) sans bilangue de continuité : préciser dans la rubrique « Langue vivante (obligatoire) » : anglais Si l’élève fait le choix d’une bilingue ou d’une bilangue de continuité : préciser en « Langue vivante (obligatoire) » : chinois, breton et en « Langue vivante (facultative) » : anglais. **Attention, il ne faut pas confondre la 2ème LV1 de 6ème dans le cas d’une bilangue avec la LV2 qui sera commencée en 5ème et qui ne doit pas figurer dans ce document.**- Si vous avez transmis une demande d’orientation vers les enseignements adaptés (SEGPA ou EREA) : cochez « OUI » dans l’encart G.- Si vous souhaitez une orientation vers une ULIS : cochez « OUI » dans l’encart H.À partir du 14 juin 2024, la décision d’affectation vous sera notifiée par le Principal du collège où votre enfant aura été affecté.En résumé, vous voudrez bien me remettre :* **Pour le vendredi 23 février, la fiche volet 1 bleue**
* **Pour le mardi 26 mars, la fiche volet 2 bleue rappelant le nom de votre enfant en joignant :**
* **Attestation de quotient familial CAF (à télécharger sur Caf.fr)**
* Si votre enfant est susceptible d’être boursier : **dernier avis d’imposition recto-verso**
* En cas de frère ou sœur scolarisé en 6ème, 5ème, 4ème en 2023-2024 dans l’établissement demandé : **certificat de scolarité**

Je vous informe que les modalités du transport scolaire relèvent, en fonction du domicile des familles, soit de la compétence du conseil Régional (Service des Transports scolaires [BreizhGo.bzh](https://breizhgo.bzh/) / 02 99 300 300), soit de Rennes métropole, soit de Redon agglomération. Vous devez vous adresser à ces collectivités territoriales pour toute question relative aux transports scolaires. Je vous prie d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de ma considération distinguée. La Directrice, le Directeur,  |
|  |  |